

## DELIBERATION DU BUREAU SYNDICAL 20 MAI 2022

N° 2022-07-03

L'an deux mille vingt-deux, le vingt mai à quatorze heures, le Bureau Syndical, régulièrement convoqué en date du treize mai deux mille vingt-deux, s'est réuni à Sahune, sous la Présidence de Nicole PELOUX.

### Nombre de délégués

En exercice : 27

Présents (mini 9) : 13

### Nombre de voix

En exercice : 36

Présentes : 16

Exprimées par pouvoirs : 14

**Total (mini 19) : 30**

**Quorum atteint**

### Délégué.es présents.es

#### **1 représentant du Conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes**

**(porteur de 2 voix)**

Didier-Claude BLANC

#### **1 représentante du Conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur**

**(porteuse de 2 voix)**

Agnès ROSSI

#### **1 représentant du Conseil départemental de la Drôme**

**(porteur de 2 voix)**

Pierre COMBES

#### **11 représentants des communes, EPCI et villes-portes**

**(porteurs d'1 voix chacun)**

Sébastien BERNARD, Philippe CAHN, Jean-Christophe CAMP, Vincent JACQUEMART, Jean-Jacques MONPEYSSEN, Nicole PELOUX, Roland PEYRON, Pascale ROCHAS, Frédéric ROUX, Christelle RUYSSCHAERT

### Délégué.es excusé.es ayant donné pouvoir :

Danielle TOUCHE à Sébastien BERNARD, Nicolas DARAGON à Didier-Claude BLANC, Michel ROLLAND à Philippe CAHN, Jean-François PERILHOU à Jean-Christophe CAMP, Gilles CREMILLIEUX à Vincent JACQUEMART, Robert GARCIN à Nicole PELOUX, Lionel TARDY à Pascale ROCHAS, Claude AURIAS à Agnès ROSSI, Marlène MOURIER à Frédéric ROUX, Éric RICHARD à Christelle RUYSSCHAERT

### Délégué.es excusé.es

Laurent CHAREYRE, Corinne MOULIN, Gérard TENOUX, Yann TRACOL

\*\*\*\*\*

Le quorum étant atteint, Madame Nicole PELOUX déclare la séance ouverte à 14 heures.

Madame Agnès ROSSI est nommée secrétaire de séance.

## Objet : Plan loup et activités d'élevage – expérimentation d'outils connectés pour la protection des équins face à la prédation

Montant des dépenses PnrBP	2022	2023
Fonctionnement	2 750 €	1 000 €
Investissement	990 €	

Coût global prévisionnel	Dépenses	Recettes
	61 406 €	57 458 €

### Rapport :

La Présidente expose,

Dans le cadre d'une expérimentation pour des outils connectés au service des éleveurs équins en zone de prédation, le Parc a été sollicité pour porter le projet pour l'année 2022, 1<sup>ère</sup> année d'un projet sur trois années a minima. Ce projet participe aux objectifs du plan loup et activités d'élevage en proposant une expérimentation d'outils pouvant à terme être développés pour les éleveurs équins et bovins sur le territoire et au-delà.

Le budget a été construit en lien avec les partenaires du projet qui seront liés par une convention de partenariat financière et technique. Cette convention définira le rôle de chef de file du Parc et les incidences budgétaires des partenaires. Un Comité de pilotage réunissant financeurs et principaux partenaires du projet est en cours de constitution.

Pour mener à bien cette opération, la Présidente propose de solliciter les partenaires financiers selon le budget prévisionnel et le plan de financement suivant :

DEPENSES	Montant (€ TTC)	RECETTES	Montant (€)
<b>Parc naturel régional des Baronnies provençales</b>			
Animation, suivi administratif et animation du COFIL – 15 jours	3 750 €	Fonds Etat – Plan Loup – DREAL 40.2%	24 682.8€
		Fonds Eperon (Privé)- 37.25%	22 875 €
Investissement pièges photos complémentaire Parc – 3 pièges	990 €	Parc naturel régional des Baronnies provençales – 6.43%	3 948 €
<b>Partenaires du projet</b>			
Suivi éleveurs : test matériel, relevé des données, suivi des comportements, participation aux analyses – Elevage du Rougias	3 396 €	Autofinancement Movin'smart – 8.49%	5 211€
Suivi des interactions loups équins par caméra thermique et pièges photos – IPRA – 47 jours	20 050 €		
Compilation données physiques, analyse des données, algorithme de traitement - Movin'Smart	22 000 €		
Frais de déplacement – Movin'Smart	3 360 €		
Frais généraux -Movin'Smart	1 200 €		
Investissement petit matériel pour expérimentation et adaptation matériel – Movin'Smart	6 660 €	Auto-financement IPRA fondation JML -6.53%	4 010 €
		Autofinancement éleveur – 1.11%	679.20
<b>Total</b>	<b>61 406 €</b>	<b>Total</b>	<b>61 406 €</b>

Ce budget correspond à une première phase d'un budget pluri-annuel en cours de définition.



Suite à la demande de la DREAL, et contrairement à la délibération prévue en mars, il est proposé que le Parc porte l'auto-financement pour l'acquisition de pièges photographiques pour un montant prévisionnel de 198€.

D'autres financeurs seront sollicités, comme l'Institut Français du Cheval et de l'Équitation, dans le cadre d'appel à idée pour poursuivre le projet au-delà de l'année 1.

### Délibération

- ◆ Vu la délibération du Comité syndical n° 2019-02-02 en date du 20 février 2019 ayant pour objet le plan d'actions loup et activités d'élevage des Baronnies provençales
- ◆ Vu la délibération du bureau syndical n° 2022-04-05 du 21 mars 2022 validant l'engagement du Parc dans cette expérimentation dans certaines conditions
- ◆ Considérant la charte et plus spécifiquement son orientation I.2.2 visant à "favoriser des pratiques agricoles et pastorales concourant à la richesse des paysages et de la biodiversité"

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité des membres présents ou représentés, le Bureau Syndical

- **Valide** le budget et le plan de financement proposé pour la première phase de l'opération
- **Dit** qu'une convention de partenariat financière et technique sera signée entre les partenaires du projet, qui définira le rôle de chef de file du Parc et les incidences budgétaires des partenaires
- **Autorise** la Présidente à solliciter toute subvention et à signer tout acte relatif à cet objet.

Pour extrait certifié conforme  
Aux jour et an susdits

La Présidente  
Nicole PELOUX

